

Montréal, le 30 août 2024

Par dépôt électronique (SDÉ) et par courriel

À : Tous les participants

Objet : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des *Conditions de service et Tarif d'Énergir* à compter du 1^{er} octobre 2024
Dossier de la Régie : R-4257-2024

Pour faire suite aux informations fournies par les participants relativement à la planification de l'audience dans le dossier mentionné en objet, la Régie de l'énergie (la Régie) vous transmet, par la présente, le calendrier de l'audience qui aura lieu du **5 au 12 septembre 2024, de 9h00 à 15h30 sauf la première journée d'audience qui débutera à 10h00.**

Dans leur lettre de planification d'audience, l'AHQ-ARQ, le RTIEÉ et la FCEI prévoient un contre-interrogatoire de 45 minutes pour les panels 2 ou 4 d'Énergir. La Régie juge qu'un temps de 30 minutes serait raisonnable eu égard aux enjeux soulevés par les intervenants. Aux fins de la planification de l'audience, la Régie limite ce temps à 30 minutes par panel.

La Régie autorise Me Gaëlle Obadia (FCEI) et M. Jean-Pierre Finet (ROÉÉ) à participer à l'audience du 6 septembre 2024 en mode visioconférence. Elle les invite à se joindre à la plateforme Teams à **compter de 8h30** afin de s'assurer du bon fonctionnement de leur équipement.

Le lien pour rejoindre l'audience sur l'ordinateur ou sur l'application mobile est le suivant : [Cliquez ici pour rejoindre la réunion.](#)

Lors de l'audience, dans le cas d'un problème technique majeur, comme une perte de connexion, nous vous inviterons à communiquer avec notre greffière, à l'adresse courriel nathalie.st-cyr@regie-energie.qc.ca ou par l'intermédiaire du clavardage sur l'application Teams.

La Régie s'attend à ce que tous les participants respectent le temps prévu et fassent preuve de flexibilité pour tenir compte des imprévus qui pourraient survenir dans le cadre de cette audience. Par exemple, certains intervenants pourraient être appelés à présenter leur preuve ou leur argumentation plus tôt ou plus tard que prévu au calendrier et la Régie s'attend à ce qu'ils soient prêts à ce faire.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Carolina Rinfret

Carolina Rinfret, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

CR/ml